

Conseil municipal du 10 octobre 2012
Procès-verbal

Le dix octobre deux mil douze à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de SAINT-BEAUZIRE se sont réunis sur convocation en date du 3 octobre 2012 adressée par Monsieur Hervé CORGER, Maire.

Présents : Mmes et MM. ASTIER Raymond, BERNARD Sylvie, BOILE Antoine, BOISSAT Paul, CHAPEY Gérard, CHARCOT Catherine, CHAUVE Pierre, CHÉRASSE Yvette, CORGER Hervé, DEBAIN Christiane, FAYARD Monique, FOURNIER Michel, GIRAUDET Thierry, JEAN Brigitte, MITON Sophie, MIZOULE Jacqueline, PÉREZ Pierre, RASTOIX Pascale,

Pouvoir : M. Alain DUPUIS à M. Hervé CORGER

Secrétaire de séance : Mme Catherine CHARCOT

Secrétaire administrative : Mme Catherine BRIFFOND

Monsieur le Maire propose de rajouter 1 délibération à l'ordre du jour :
- ouverture de crédits

Le Conseil municipal est favorable à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

- SIEG : Illuminations de fin d'année
Convention d'installation
- Encaissement chèque d'indemnisation de sinistre
- FIC : 2013/2014/2015
- Projet Ecole : consultation des entreprises
- Personnel : frais de déplacement
- Infos sur les commissions
- Infos intercommunales
- Questions diverses

1. OUVERTURE DE CRÉDITS :

Afin de régler des travaux en régie il conviendrait d'effectuer les ouvertures de crédits suivantes :

Fonctionnement :

Dépenses : compte 023 d'un montant de 3000.00 €

Recettes : compte 722/042 d'un montant de 3000.00 €

Investissement

Dépenses : compte 2135/040 d'un montant de 3000.00 €

Recettes : compte 021 d'un montant de 3000.00 €

VOTE : **Pour** à l'unanimité des présents.

2. SIEG :

- Illuminations de fin d'année: suite à une rencontre auprès du fournisseur du SIEG, il est proposé l'achat d'illuminations (les éléments

sont modulables) pour un montant de 2800,00 € HT subventionné à 50 %, soit 1400 € restant à la charge de la commune.

Il est demandé au Conseil de valider cette proposition afin de lancer la commande.

VOTE :16 pour, 1 contre (A. BOILE), 2 abstentions (P. CHAUVE et G. CHAPEY)

• Convention d'installation : concernant les illuminations, (pose, dépose et maintenance) les bases de calculs du SIEG doivent être revues compte tenu de l'évolution des nouvelles normes et de l'usure du matériel. Le SIEG fait une nouvelle proposition tarifaire qui sera effective à partir de Noël 2013.

La délibération est reportée dans l'attente de la connaissance des nouveaux tarifs

3. ENCAISSEMENT DE CHÈQUE D'INDEMNISATION DE SINISTRE

L'assurance Groupama vient de procéder à l'indemnisation du sinistre dû à des intempéries de la toiture de l'Espace sportif. Les travaux ont été réalisés, pour un coût de 685,01 €. Il conviendrait :

- d'encaisser les chèques d'indemnisation,
- d'inscrire la somme en recette de fonctionnement au compte 7788 « indemnités sinistre »

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

4. FIC POUR LES ANNÉES 2013/2014 ET 2015 :

Dans le cadre des programmations des services du Conseil général du Puy-de-Dôme en matière de subventions, au niveau du Fonds d'Intervention Communal (FIC), il convient de déposer une demande concernant les projets envisagés pour les années 2013, 2014 et 2015.

La commune peut prétendre à des subventions à hauteur de 20 % sur un montant total de travaux de 800 000€ HT.

La municipalité propose :

Pour l'année 2013 :

- Aménagement espace public dans le cadre du programme de réaménagement de l'Ecole	60 000.00 € HT
- Plaine de sports : aménagement (tranche 4)	60 000.00 € HT

Pour l'année 2014 :

Aménagement locaux Espace culturel et Relais assistantes maternelles	450 000.00 € HT
--	-----------------

Pour l'année 2015 :

Mairie : aménagement locaux administratifs	230 000.00 € HT
--	-----------------

Sur la base de ce programme, une demande de subventions à hauteur de 20 % sera déposée auprès de services du Conseil général.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

5. PROJET ECOLE : consultation des entreprises

Il est demandé au Conseil municipal d'autoriser le Maire à lancer la consultation des entreprises lorsque le cabinet « FR Architecte » aura terminé la rédaction des dossiers d'appel d'offre.

Il est précisé que la première tranche de travaux débutera le premier trimestre 2013 et se terminera en janvier 2014.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

6. PERSONNEL : frais de déplacement

Par délibérations n°38 en date du 23 mai 2003 et n°44 en date du 13 avril 2012, le Conseil municipal avait décidé de prendre en charge le remboursement des frais occasionnés par les agents municipaux de la commune lors de leurs déplacements pour se rendre à des stages ou formations préalablement validés par Monsieur le Maire.

Il est proposé au Conseil municipal de préciser les modalités de ces remboursements.

a) Concernant les frais de transports :

Les frais de transport des agents doivent répondre au souci de retenir le moyen de transport au tarif le moins onéreux.

La prise en charge financière interviendra soit sur la base du tarif public de voyageurs le moins onéreux, soit sur la base d'indemnités kilométriques calculées selon le barème fiscal en vigueur.

Le nombre de kilomètres pris en charge correspond à la différence entre le nombre de kilomètres effectués pour se rendre sur le lieu du stage (domicile de l'agent-lieu de stage) et le nombre de kilomètres habituellement effectués par l'agent pour se rendre à son travail (domicile de l'agent-résidence administrative).

Le remboursement des frais d'utilisation de parcs de stationnement et de péages d'autoroute n'interviendra que sur présentation de pièces justificatives.

b) Concernant les frais de restauration :

L'indemnité de repas est fixée à 15 €.

Aucune indemnité ne sera versée lorsque l'agent est nourri lors du déplacement.

Il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur ces propositions.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

7. QUESTIONS DIVERSES :

SMTC :

Un travail de réflexion a été mené sur l'opportunité pour la commune d'adhérer au SMTC (Syndicat Mixte des Transports en Commun de

l'agglomération clermontoise), et de voir la mise en service d'une desserte rapide de Saint-Beauzire vers Montferrand et le tram.

Dans cette réflexion, 4 arrêts ont été imaginés : un rue des Dômes, un rue des Moines, et deux au niveau du Biopôle.

La mise en place de ce service, fondamental pour le développement futur du Biopôle, apporterait pour la population de notre commune une possibilité de jonction rapide avec le tram de l'agglomération clermontoise.

En cas de validation de ce programme, une adhésion serait demandée pour l'année 2013. Du fait de l'intérêt intercommunal de la mise en place de ce service, avec les dessertes du Biopôle, et la possibilité de le rendre accessible à partir de l'aire de covoiturage programmée à proximité de l'entrée du Biopôle, une participation de la Communauté de Communes Limagne d'Ennezat à cette adhésion annuelle sera demandée, à hauteur de 65 % de son coût. Le service de ramassage ne serait mis en place qu'en septembre 2013. De ce fait, la participation financière pour 2013 ne serait que du tiers de la somme demandée.

De plus, la commune sera assujettie à payer au SMTC une participation de 1,8 % des charges salariales, comme toutes les entreprises d'au moins 9 salariés. Ce coût a été estimé à environ 5 000 € annuels.

Il est proposé au Conseil d'apporter une validation de principe à ce projet, dans l'attente d'un avis favorable du Conseil communautaire quant à sa participation financière.

Après différents échanges, l'accord de principe est validé par les élus. Il est proposé d'affiner les horaires de transports pour les usagers en journée.

Lors du prochain conseil il sera proposé une délibération concernant l'adhésion au SMTC.

8. INFOS SUR LES COMMISSIONS :

• 2ème Commission : Agriculture - Aménagement du Territoire

M. Boissat donne les informations suivantes :

Les travaux dans le bâtiment rue du Couvent sont en voie de finalisation.

Les travaux au FJEP (porte, toiture) sont en cours de réalisation.

Les aménagements devant l'Espace culturel (barrières) seront réalisés prochainement, afin de sécuriser l'accès à ces services pour les piétons.

M. Fournier informe l'assemblée que le chantier d'Epinet est terminé au niveau de l'assainissement. La mise en place des éclairages publics par le SIEG devrait être réalisée début décembre.

• 3ème Commission : Éducation - Services scolaires - Services périscolaires

M. Giraudet informe les élus que la rentrée scolaire s'est bien déroulée au niveau de l'école publique. Le recrutement des agents en charge des différents services périscolaires a été finalisé. Mme Sophie Miton émet le souhait que la Commission scolaire soit mieux associée aux décisions scolaires concernant le recrutement du personnel. Il est répondu que cette remarque est tout à fait justifiée, mais que la rapidité des prises de décisions a été le fait d'éléments intervenus en urgence.

Mme Jean fait remarquer que les effectifs au restaurant scolaire ont encore augmenté cette année. Il sera demandé à l'architecte en charge du projet des bâtiments scolaires une pré-étude pour l'agrandissement des locaux du restaurant scolaire.

• 4ème Commission : Activités Sportives - Vie Associative – Jeunesse :

Le chantier des vestiaires du stade se termine, les réunions de chantiers suivis par MM. Chapey et Chauve se déroulent les vendredis matins, avec des représentants de l'USSB. Les aménagements paysagers ont été réalisés par l'équipe municipale. Des aménagements complémentaires, grilles et pare ballons, devraient pouvoir être réalisés en début d'année 2013.

• 5ème Commission : Administration générale

Mme Rastoix informe le Conseil des points suivants :

- Don du sang du mardi 9 Octobre 2012 : 44 donateurs dont 4 nouveaux.
- Rappel est fait sur la fermeture de la Mairie à partir de 18h à compter du lundi 15 octobre.

• 6ème Commission : Communication - Culture – Intercommunalité

Mme Mizoule informe l'assemblée de la modification des horaires de l'Espace culturel : fermeture le samedi après-midi, accueil de classes le vendredi après-midi. La Commission a travaillé sur une convention concernant les accueils de classes. Le 10 novembre une conférence sera organisée sur la Résistance dans le monde rural, dans le cadre de la Fête du Livre organisée par la CCA.

9. DATES À RETENIR :

CCA : assemblée générale	12 octobre 2012
Tennis et Loisirs : assemblée générale	13 octobre 2012
Commission « Voirie »	15 octobre 2012
Commission « Scolaire »	17 octobre 2012
Commission « Sports »	24 octobre 2012
Conseil municipal	23 novembre 2012 à 20h30

La séance est levée à 22 h 30.